



BUREAU SYNDICAL DU 29 NOVEMBRE 2023 - 18H00

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- **DELIB 2023.302** – Approbation du marché prestations d'assurance mutuelle et prévoyance pour le personnel de droit privé du Syndicat Durance Luberon.
- **DELIB 2023.303** – Marché n° 2021-ME-07 : 3Etude de faisabilité et mission de maitrise d'œuvre pour le déploiement de la télérelève sur le territoire du Syndicat Durance Luberon. » Avenant 1: Modification du délai d'exécution des tranches optionnelles.



SYNDICAT DURANCE – LUBERON

N° 2023-303

Siège : 299, Rue Louis Turcan - PERTUIS
Adresse Postale : B.P. 87- 84120 PERTUIS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL Séance du 29 NOVEMBRE 2023 à 18 h 00

Numéro d'ordre dans la séance : 02

Membres du Bureau :	09	Membres actifs :	09
Nombre de présents :	08	Nombre de pouvoirs :	00
Nombre d'excusés :	00	Nombre d'absents :	01

Président de la séance : M. Henri LAFON

Membres à la Séance : Thierry DUBOIS, Lucien GALLAND, Pierre LORIEDO, Karine MOURET, Michel PARTAGE, Roger PELLENC et Robert TCHOBDRENOVITCH,

Ont donné Pouvoir : -

Absents excusés : -

Absents : Nicolas SEVERIN

Secrétaire de séance : Thierry DUBOIS

**Objet : MARCHÉ N° 2021-ME-07 « ÉTUDE DE FAISABILITE ET MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉRELÈVE SUR LE TERRITOIRE DU SYNDICAT DURANCE LUBERON »
AVENANT N° 1 : MODIFICATION DU DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRANCHES OPTIONNELLES**

Le Président expose,

VU le marché de maîtrise d'œuvre concernant le déploiement de la télérelève sur le territoire du Syndicat Durance Luberon, et notamment les délais d'exécution prévisionnels des tranches optionnelles 1 à 4 ;

VU le marché de prestation de service 2022-FE-07 « Renouvellement des compteurs d'eau potable avec le déploiement, la gestion et la maintenance d'un système de relève à distance », se rapportant au présent marché de maîtrise d'oeuvre, dont le délai d'exécution des prestations concernant les tranches optionnelles 1 à 4 est de 3 ans et 2 mois, allant du 01/10/2022 au 31/12/2025 ;

PAR CONSEQUENT, les délais de réalisation des tranches optionnelles 1 à 4 du marché de maîtrise d'œuvre sont modifiés afin de se confondre et être en adéquation avec le délai d'exécution des tranches optionnelles 1 à 4 correspondantes à la phase déploiement de la télérelève du marché n° 2022-FE-07.

CONSIDERANT l'avenant n° 1 établi en ce sens,

Le Président demande à son Assemblée d'une part d'approuver l'avenant n° 1 du marché « Étude de faisabilité et mission de maîtrise d'œuvre pour le déploiement de la télérelève sur le territoire du Syndicat Durance Luberon » actant la modification du délai d'exécution des tranches optionnelles 1 à 4 et, d'autre part de l'autoriser à signer l'ensemble des pièces se rapportant à cette affaire.

Le Bureau Syndical,

VU la délibération n° 2020-006 du 15 septembre 2020 portant délégation du Comité Syndical en matière de commande publique;

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation du 29 novembre 2023,

L'exposé du Président entendu,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 1 du marché « Étude de faisabilité et mission de maîtrise d'œuvre pour le déploiement de la télérelève sur le territoire du Syndicat Durance Luberon » actant la modification du délai d'exécution des tranches optionnelles 1 à 4.

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des pièces se rapportant à cette affaire.

Fait à Pertuis, le 29 NOVEMBRE 2023

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le secrétaire de séance,
Thierry DUBOIS**

**Le Président,
Henri LAFON**



SYNDICAT DURANCE – LUBERON

N° 2023-302

Siège : 299, Rue Louis Turcan - PERTUIS
Adresse Postale : B.P. 87- 84120 PERTUIS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL
Séance du 29 NOVEMBRE 2023 à 18 h 00



Numéro d'ordre dans la séance : 01

Membres du Bureau :	09	Membres actifs :	09
Nombre de présents :	08	Nombre de pouvoirs :	00
Nombre d'excusés :	00	Nombre d'absents :	01

Président de la séance : M. Henri LAFON

Membres à la Séance : Thierry DUBOIS, Lucien GALLAND, Pierre LORIEDO, Karine MOURET, Michel PARTAGE, Roger PELLENC et Robert TCHOBDRENOVITCH,

Ont donné Pouvoir : -

Absents excusés : -

Absents : Nicolas SEVERIN

Secrétaire de séance : Thierry DUBOIS

Objet : APPROBATION DU MARCHÉ PRESTATIONS D'ASSURANCE MUTUELLE ET PRÉVOYANCE
POUR LE PERSONNEL DE DROIT PRIVÉ DU SYNDICAT DURANCE LUBERON

Le Président expose,

Une procédure ouverte soumise aux dispositions des articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique a été lancée concernant les prestations d'assurance Mutuelle et Prévoyance pour le personnel de droit privé du Syndicat Durance Luberon.

Vu l'avis d'appel public à la concurrence adressé à la publication au TPBM, au BOAMP et au JOUE le 18 août 2023 fixant la date de remise des offres au 21 septembre 2023 à 9h30.

Considérant le rapport d'analyse des offres établi le 25 octobre 2023,

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 novembre 2023,

Le Président propose d'attribuer le marché « Prestations d'assurance Mutuelle et Prévoyance pour le personnel de droit privé du Syndicat Durance Luberon » aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 : MUTUELLE (COMPLEMENTAIRE SANTE) au groupement conjoint Société de gestion et de courtage d'assurance du personnel – sigle : **ARGANCE** et **AVENIR MUTUELLE** – 154 rue de Picpus – 75012 PARIS.

Taux isolé	Taux famille	Option isolé	Option famille
1.78%	4.88%	0.43%	1.05%

- Lot n°2 : PREVOYANCE au groupement conjoint **MUTUELLE GENERALE DE PREVOYANCE** et **MUTUELLE GENERALE D'AVIGNON** – 39 rue du Joudil – CS 59029 – 74991 ANNECY Cedex 09.

Taux Collège cadre Tranche A	Taux Collège cadre Tranche B	Taux Collège non cadre Tranche A	Taux Collège non cadre Tranche B
2.49 %	3.39 %	3.37 %	4.61 %

En conséquence, il demande à son Assemblée,

D'une part, d'approuver, le marché ci-dessus présenté et, d'autre part de l'autoriser à signer l'ensemble des pièces se rapportant à cette affaire.

Le Bureau Syndical,

VU la délibération n° 2020-006 du 15 septembre 2020 portant délégation du Comité Syndical en matière de commande publique;

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation du 29 novembre 2023,

L'exposé du Président entendu,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité

APPROUVE le marché « Prestations d'assurance Mutuelle et Prévoyance pour le personnel de droit privé du Syndicat Durance Luberon » à passer avec les entreprises suivantes :

- Lot n°1 : MUTUELLE (COMPLEMENTAIRE SANTE) au groupement conjoint Société de gestion et de courtage d'assurance du personnel – sigle : **ARGANCE** et **AVENIR MUTUELLE** – 154 rue de Picpus – 75012 PARIS.

Taux isolé	Taux famille	Option isolé	Option famille
1.78%	4.88%	0.43%	1.05%

- Lot n°2 : PREVOYANCE au groupement conjoint **MUTUELLE GENERALE DE PREVOYANCE** et **MUTUELLE GENERALE D'AVIGNON** – 39 rue du Joudil – CS 59029 – 74991 ANNECY Cedex 09.

Taux Collège cadre Tranche A	Taux Collège cadre Tranche B	Taux Collège non cadre Tranche A	Taux Collège non cadre Tranche B
2.49 %	3.39 %	3.37 %	4.61 %

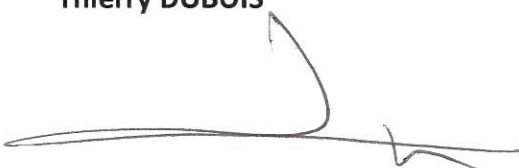
DIT que les montants correspondants sont inscrits en section d'exploitation dans les budgets « eau », « assainissement » et « SPANC » de l'exercice en cours.

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des pièces se rapportant à cette affaire.

Fait à Pertuis, le 29 NOVEMBRE 2023

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance
Thierry DUBOIS



Le Président,
Henri LAFON

